



DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
DU GROUPE ET DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC

Paris, le 8 juillet 2021

Direction des relations et de l'innovation sociales
Suivi par : **Rémy BATY**
Tél. : 06 72 86 24 38

Note à l'attention de Mesdames et Messieurs les membres du CSSCT local Ile-de-France

Objet : Convocation et ordre du jour du CSSCT local Ile-de-France du 13 juillet 2021

Le constat ayant été dressé que le quorum n'était pas atteint à l'ouverture de la réunion du CSSCT local Ile-de-France du 7 juillet 2021, celui-ci ne pouvait valablement délibérer.

En application de l'article 37 du décret du 5 juin 2018 et de l'article 16 du règlement intérieur des CSSCT, une nouvelle réunion du CSSCT local Ile-de-France est fixée le mardi 13 juillet de 9h30 à 13h, en audioconférence Teams, sur le même ordre du jour.

Point d'information :

1. Information sur la situation sanitaire liée à la Covid-19 en Ile-de-France ;

Points de consultation :

2. Approbation des procès-verbaux des réunions du 18 mars 2021 et du 11 mai 2021 ;
3. Programme annuel de prévention des risques et d'amélioration des conditions de travail d'Ile-de-France 2021 ;
4. Évolution d'organisation au sein de la Direction de l'immobilier et de l'environnement de travail du Secrétariat général ;

Points d'information :

5. Présentation des conclusions de l'enquête réalisée par l'ISST au sein du FRR ;
6. Aménagements d'espaces sur le site d'Austerlitz 1 (dont centre de documentation) ;
7. Point d'étape de l'aménagement du 3^e étage du 56 rue de Lille ;
8. Examen des observations portées aux registres santé et sécurité au travail ;
9. Suivi des avis et propositions émis en CSSCT (art. 25 du règlement intérieur des CSSCT) ;
10. Questions diverses.


Jean-Marie FOUCAULT
Directeur des relations sociales

CETTE CONVOCATION VAUT ORDRE DE MISSION.

Destinataires :

La Présidente du CSSCT local Ile-de-France
Le responsable ayant autorité en matière de gestion des ressources humaines
Les membres titulaires représentant le personnel
Le médecin de prévention et du travail
L'inspectrice santé et sécurité au travail
Le conseiller de prévention Ile-de-France
Les représentants de la MIRPS
La coordinatrice des dispositifs de prévention et d'accompagnement de santé au travail
La responsable du service social de l'Etablissement public
L'ergonome de l'Etablissement public
Le secrétaire administratif du CSSCT

Copie :

Les membres suppléants représentant le personnel
Paul Peny, Caroline Krykwinski, Thierry Chevril, Valérie Hulst, Pascal Jahan, Monique Lauradoux, Stéphane D'Estribaud, Patrick Viry.